

Erwan BALANANT
Commissaire aux Lois
Député du Finistère

[Communiqué de presse](#)

Des renforts importants pour la justice dans le Finistère

Il y a les promesses et il y a les actes. Co-rapporteur de la loi de programmation et d'orientation de la justice, votée en octobre 2023, je me félicite des annonces du Garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti sur les recrutements massifs dans la justice. Nous l'avions signalé durant nos débats parlementaires, la justice a un besoin urgent de moyens et de recrutements supplémentaires.

Ces annonces du Garde des Sceaux valident la volonté de la représentation nationale de renforcer notre justice. Pour notre département du Finistère, au Tribunal de Quimper, c'est 5 magistrats supplémentaires, 6 greffiers et 5 attachés de justice et pour le Tribunal de Brest, c'est 6 magistrats, 6 greffiers et 5 attachés de justice. C'est un effort inédit et historique pour une justice de proximité.

D'ici 2027, dans le cadre de la loi de programmation de la justice 2023-2027, les juridictions de tout le territoire national accueilleront **1 500 magistrats** et **1 800 greffiers supplémentaires**.

L'objectif de ces renforts affectés en priorité à la première instance est que les justiciables reçoivent une première décision de justice dans les plus brefs délais ; **les moyens prévus par la loi de programmation devront permettre aux juridictions de diviser les délais de jugement par deux.**